Communiqué de presse Paris, le 14 novembre 2024



Technip Energies remporte un contrat majeur auprès de TotalEnergies pour les topsides du FPSO GrandMorgu au Suriname

Technip Energies (PARIS : TE), en partenariat avec SBM Offshore, a remporté un contrat majeur⁽¹⁾ auprès de TotalEnergies pour l'unité flottante de production, stockage et déchargement (FPSO) de GranMorqu au Suriname.

Dans le cadre de ce contrat, une joint-venture entre SBM Offshore et Technip Energies construira et installera un navire flottant de production, de stockage et de déchargement (FPSO), en s'appuyant sur l'expertise de Technip Energies en matière d'ingénierie et de modularisation des topsides et sur la coque Fast4Ward® de SBM Offshore.

Grâce à l'expertise conjointe de Technip Energies et de SBM Offshore, le projet sera conçu pour minimiser les émissions de gaz à effet de serre. Il comprendra une configuration du FPSO entièrement électrique, sans aucun torchage de routine et doté des moyens de réinjection de l'intégralité du gaz associé dans les réservoirs. La consommation d'énergie sera optimisée grâce à une unité de récupération de la chaleur fatale et à un système de refroidissement à l'eau de mer plus efficace. Un système permanent de détection et de mesure du méthane sera installé, s'appuyant sur un réseau de capteurs.

Marco Villa, Chief Business Officer de Technip Energies, a déclaré : « Nous sommes heureux d'avoir été sélectionnés par TotalEnergies, avec notre partenaire SBM Offshore, pour le projet FPSO GranMorgu au Suriname. Grâce à notre expertise en matière de modularisation, nous allons concevoir les topsides de ce FPSO à configuration entièrement électrique et en superviser la fabrication avec notre partenaire. Ce contrat reflète la capacité de Technip Energies à intégrer des technologies qui permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre. »

Ce projet est le premier projet FPSO au Suriname et est situé dans le bloc 58, à environ 150 kilomètres au large du Suriname.

(1) Un contrat « majeur » pour Technip Energies est un contrat représentant plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires.

Communiqué de presse



Paris, le 14 novembre 2024

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une société d'ingénierie et de technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO₂. La société bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 16 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Les actions de Technip Energies sont cotées sur Euronext Paris. En outre, Technip Energies dispose d'un programme ADR (*American Depositary Receipt*) sponsorisé de niveau 1, avec ses ADRs négociés sur les marchés de gré à gré.

Pour plus d'informations : www.ten.com

Contacts

Relations investisseurs

Phillip Lindsay Vice-président Relations Investisseurs

Tel: +44 207 585 5051 Email: Phillip Lindsay

Relations médias

Jason Hyonne Responsable Relations presse & Réseaux sociaux

Tel: +33 1 47 78 22 89 Email: <u>Jason Hyonne</u>

Information importante pour les investisseurs et les actionnaires

Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives qui reflètent les intentions, les convictions ou les attentes et projections actuelles de Technip Energies (la « Société ») concernant les résultats d'exploitation futurs de la Société, les revenus anticipés, les bénéfices, les flux de trésorerie, la situation financière, la liquidité, la performance, les perspectives, la croissance anticipée, les stratégies et les opportunités, ainsi que les marchés sur lesquels la Société opère. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives », et des expressions similaires, y compris la forme négative de celles-ci. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, convictions et hypothèses actuelles de la Société concernant les développements et conditions commerciales futurs et leur effet potentiel sur la Société. Bien que la Société estime que ces



Communiqué de presse

Paris, le 14 novembre 2024

déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont émises, il n'y a aucune garantie que les développements futurs affectant la Société seront ceux que la Société anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de la Société impliquent des risques et des incertitudes, dont certains sont significatifs ou indépendants de la volonté de la Société, ainsi que des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réalisés diffèrent sensiblement de l'expérience historique de la Société et des attentes ou projections actuelles de la Société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avéraient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux énoncés dans les déclarations prospectives.

Pour plus d'informations sur les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats projetés, veuillez consulter les facteurs de risque de la Société énoncés dans le Rapport Financier Annuel 2023 déposé le 8 mars 2024 et dans le Rapport Financier Semestriel 2024 déposé le 1^{er} août 2024 auprès de l'Autoriteit Financiële Markten (AFM) aux Pays-Bas et de l'Autorité des marchés financiers (AMF) en France, qui comprennent une analyse des facteurs qui pourraient affecter la performance future de la Société et des marchés sur lesquels la Société opère.

Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. La Société ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs et ne le fera pas nécessairement, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.